



**Conférence internationale de suivi  
sur le financement du développement,  
chargée d'examiner la mise en œuvre  
du Consensus de Monterrey**

Doha (Qatar)  
29 novembre-2 décembre 2008

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2008  
Français  
Original : anglais

Point 9 d) de l'ordre du jour

**Tables rondes des parties prenantes  
ayant pour thème général « Poursuite  
de la coopération pour le financement  
du développement : l'avenir » et portant  
sur les six grands domaines thématiques suivants :**

**Table ronde 4**

**Renforcement de la coopération financière  
et technique internationale pour le développement**

**Résumé des débats**

1. La table ronde 4 a été coprésidée par Laurent Gbagbo, Président de la Côte d'Ivoire et Laszlo Varkonyi, Secrétaire d'État du Ministère hongrois des affaires étrangères. Le débat a été animé par Olav Kjørven, Sous-Secrétaire général et Directeur du Bureau des politiques de développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les experts ci-après ont fait des exposés : Bader Al-Dafa, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); Ahmad Mohamed Ali Al-Madani, Président de la Banque islamique de développement (BIsD); Eckhard Deutscher, Président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Gargee Ghosh, Administratrice principale chargée des programmes relatifs au financement et aux politiques du développement de la Fondation Bill et Melinda Gates; Jean Ping, Président de la Commission de l'Union africaine; Sam Worthington, Président et Directeur général d'InterAction.

2. Dans son exposé liminaire, M. Kjørven a souligné qu'il importait de tenir les engagements pris au titre de l'aide publique au développement (APD) et de prendre les mesures nécessaires pour rendre l'aide plus efficace. Il s'agirait notamment de continuer de délier l'aide, d'améliorer la coordination et l'harmonisation et de renforcer la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud. Les débats sur ces mesures doivent s'inscrire dans le contexte de la négociation du document final qu'adopterait la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui servirait de point de départ aux travaux à mener au cours des prochaines années. Les crises alimentaire, énergétique et financière mondiales renforcent l'importance de la coopération pour le développement. Aujourd'hui, il



faut procéder à des investissements anticycliques dans les pays en développement et aider ceux-ci en renforçant l'APD.

3. M. Al-Dafa a passé en revue les tendances et les constantes en matière d'APD dans la région de l'Asie occidentale, où le financement des projets d'infrastructures dépend fortement de cette aide. L'augmentation récente de l'APD dans la région s'explique principalement par les allègements de la dette et l'assistance fournie à la suite de catastrophes naturelles. Les États arabes, pour la plupart des exportateurs de pétrole membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), fournissent une aide publique généreuse à un grand nombre de pays en développement. Le montant de l'APD fournie à la région de la CESAO a atteint 25,5 % de l'investissement direct étranger et 47 % des envois de fonds reçus. Les fonds versés par les pays arabes pour le développement se répartissent comme suit : 15 % pour l'Afrique, 27 % pour l'Asie et 65 % pour les pays arabes; cette aide est fondée sur les principes de solidarité et de coopération. Les deux principales institutions de financement sont la Banque islamique de développement et le Fonds arabe de développement économique et social (FADES). Le secteur des services (transports et communications, éducation, santé, logement et énergie) est le principal bénéficiaire. Une assistance technique est fournie dans tous les domaines et les fonds de développement arabes soutiennent le principe de l'aide pour le commerce destiné à améliorer la compétitivité et la recherche-développement. L'Arabie saoudite fournit environ les deux tiers du montant total de l'aide versée par les pays arabes, suivie par le Koweït, les Émirats arabes unis et le Qatar. Bien que ces pays soient encore en développement, l'aide versée représente 0,5 % de leur PNB, soit davantage que pour les pays membres du CAD. Cette aide, qui est non conditionnelle, est principalement fournie sous forme de dons et de prêts à long terme assortis de conditions très favorables. Ces dernières années, elle a sensiblement augmenté en raison des financements apportés dans le cadre de la reconstruction de l'Iraq, du Soudan et de la Palestine.

4. M. Al-Madani a fait remarquer que tous les membres de la Banque islamique de développement étaient des pays en développement, dont 40 % de pays de l'Afrique subsaharienne, une région où la grande pauvreté reste un problème grave. Il a souligné que les pauvres seraient durement touchés par les crises actuelles. Il a présenté le bilan de l'expérience acquise par la BISD et les pratiques optimales en matière d'aide publique. En améliorant la coordination et en créant des mécanismes novateurs pour accroître l'aide dans le cadre du Fonds de solidarité islamique pour le développement, il a été possible d'augmenter sensiblement l'aide fournie aux pays les plus pauvres pour la réalisation des objectifs du Millénaire. Une assistance technique a été mise en place afin de renforcer la capacité d'absorption des pays bénéficiaires et de les aider à devenir autonomes. Des partenariats avec des institutions non publiques établis dans des domaines stratégiques ont permis d'offrir des soins de santé peu coûteux et des microfinancements. En conclusion, M. Al-Madani a considéré que, pour accroître l'efficacité de l'aide, il fallait : a) encourager les initiatives qui favorisent le partage des connaissances et l'innovation; b) aider les pays bénéficiaires à ne plus dépendre de l'aide; et c) comprendre qu'aider les pauvres est avantageux pour tous.

5. M. Deutscher a indiqué que si les objectifs établis par les donateurs du CAD n'étaient pas atteints, la situation des pauvres s'aggraverait considérablement, en particulier compte tenu des crises alimentaire et financière. Il ne faudrait pas que les crises économique et financière entraînent une réduction du budget que les pays du

CAD consacrent à l'APD. Citant les conclusions du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu en septembre 2008 à Accra pour évaluer à mi-parcours les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, M. Deutscher a souligné qu'il faudrait redoubler d'efforts pour renforcer la maîtrise de la coopération pour le développement par les pays bénéficiaires, créer des partenariats de développement plus efficaces et ouverts et améliorer la productivité et la concessionnalité de l'aide, ainsi que sa gestion par les bénéficiaires. D'après des évaluations récentes, les progrès qui ont été réalisés dans ces domaines restent limités. Pour respecter le calendrier fixé dans la Déclaration de Paris, il faudrait procéder à de nouvelles réformes et agir plus rapidement. À l'heure actuelle, 75 % de l'APD du CAD en faveur des pays les moins avancés (PMA) n'est pas liée. Il faut continuer d'accroître ce pourcentage afin que les fournisseurs locaux et régionaux puissent répondre aux appels d'offre. Il est important que la coopération technique soit menée sous la direction des pays bénéficiaires et prise en main par ces pays et que les donateurs coordonnent leur action afin d'éviter tout manque de cohérence. M. Deutscher a souligné que ce qui comptait était la nécessité de prendre des mesures pour concrétiser les engagements pris et que tous les partenaires assument leurs responsabilités.

6. M<sup>me</sup> Ghosh a présenté les activités de la Fondation Bill et Melinda Gates, dont l'objectif principal est d'aider les gens à mener une vie saine et productive. Deux programmes mondiaux de la Fondation sont axés sur les pays en développement et visent l'un à aider les habitants de pays en développement à surmonter la faim et la pauvreté et l'autre à réaliser des progrès dans le domaine de la santé et les partager avec ceux qui en ont le plus besoin. Elle a souligné qu'en matière d'APD, une volonté politique et un cadre d'action axé sur les résultats étaient nécessaires. Il faudrait des données de meilleure qualité et des mécanismes d'évaluation plus efficaces pour affiner les politiques élaborées, et il faudrait créer un nouveau mécanisme financier afin de compléter l'APD fournie.

7. M. Ping a évoqué la crise économique et financière qui a fait chuter la demande, les exportations et le cours des matières premières et qui, par conséquent, a eu une incidence néfaste sur l'économie africaine. Il a fait observer qu'à la suite des crises survenues par le passé, l'APD fournie par les pays développés avait souvent diminué. Au vu de la situation, M. Ping a souligné qu'il fallait que les pays développés baissent leurs subventions agricoles et facilitent l'accès des pays en développement à leurs marchés. Enfin, il a demandé aux pays musulmans d'accroître leur aide à l'Afrique.

8. M. Worthington a examiné le changement de la structure de l'aide, en particulier de l'aide fournie par les organisations non gouvernementales qui est en forte augmentation. En 2006, 54 milliards de dollars destinés à la coopération pour le développement ont été versés par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales. De 2000 à 2006, les fonds privés affectés par des particuliers, des fondations et des entreprises à des programmes de développement, par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, ont triplé. Les organisations non gouvernementales coopèrent avec les pouvoirs publics et les organisations locales, les Nations Unies, les entreprises et les fondations. Elles donnent de la valeur ajoutée au niveau local en participant à la constitution de capacités à l'échelon local et au renforcement des capacités des gouvernements. M. Worthington a souligné que les programmes menés par les organisations non

gouvernementales sont participatifs, tant dans leur conception que dans leur exécution. Ces programmes sont menés à long terme (10-15 ans) et en partenariat avec les gouvernements, ce qui leur permet de bénéficier d'un financement régulier. Les organisations non gouvernementales ont mis en route un processus d'élaboration d'une série de règles et de normes qui visent à garantir l'efficacité de l'aide, en se fondant sur la Déclaration de Paris. M. Worthington a déclaré que son organisation ferait pression sur le nouveau Gouvernement des États-Unis pour que celui-ci double ses engagements au titre de l'APD et étudie activement des mécanismes de financement novateurs, tels que la taxe sur les mouvements de capitaux à court terme.

9. Après ces interventions, les participants – dont les représentants de gouvernements et de parties prenantes institutionnelles et non institutionnelles, ont entamé un débat. Les points ci-après sont ressortis des exposés et du débat :

- Les sources de financement novatrices doivent s'ajouter à l'APD et la compléter et les nouvelles initiatives doivent être ouvertes et participatives. Les initiatives nouvelles, telles que l'instauration d'une taxe sur les mouvements de capitaux à court terme, sont souhaitables. Il faut exhorter les gouvernements à prendre des initiatives et à participer aux travaux du Groupe de travail sur les taxes de solidarité pour le développement.
- La fourniture d'une aide par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales doit être transparente et contrôlable.
- Certains programmes d'aide ne répondent pas toujours aux besoins des pays bénéficiaires en matière de développement.
- Quelles conditions permettraient de faire plus facilement concorder les attentes des populations concernant l'APD avec le montant réel des crédits budgétaires que les pays développés consacrent à l'aide?
- L'aide fournie pour faire face aux changements climatiques doit venir en sus des engagements en matière d'APD.
- Le représentant des États-Unis a déclaré que son pays respecterait les engagements pris en matière d'APD, notamment le doublement de l'aide à l'Afrique. L'APD devrait servir principalement à obtenir d'autres financements, notamment des fonds privés et découlant des échanges commerciaux. C'est pourquoi il faut mener le cycle de Doha à son terme. Le compte du Millennium Challenge réfléchit aux manières de fournir une aide non liée aux pays qui en font la demande et dont la situation économique et sociale et en matière de gouvernance est satisfaisante.